



L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, de séminaires et de journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Education, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. L'ACAREF est une vitrine des chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones. Elle représente un pont entre les chercheurs de tous les horizons et encourage la collaboration entre chercheurs et Experts africains afin de leur donner plus de visibilité au plan international à travers une large diffusion de leurs travaux de recherches. L'ACAREF est également un lieu où plusieurs réseaux de chercheurs ou revues internationales se croisent. Elle représente en Afrique, l'Observatoire Européen du Plurilinguisme (OEP, Paris - France). L'ACAREF collabore avec les revues suivantes:

- Les cahiers du CEDIMES, France
- La collection FLE/FLA, Université de Kenyatta, Kenya
- La collection Plurilinguisme, Paris, France

Vol.7 N° 28 Novembre 2025

LES CAHIERS DE L'ACAREF



Revue en Open Access & Indexée dans
des bases de visibilité internationale



Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

Sciences Sociales &
Sciences Humaines

TOME 2

Vol.7 N° 28 Novembre 2025

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Vol 7 N° 28 Novembre 2025

ISSN 2790- 0371 (Print)

ISSN 2790- 038X (Online)

Tome 2 :

Sciences Sociales & Sciences Humaines

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Vol 7 N° 28 Novembre 2025

Lien d'indexation

<https://explore.openaire.eu/search/result?pid=10.5281%2Fzenodo.17708274>

<https://zenodo.org/records/17708274>

Indexed in



Open Access Infrastructure for Research in Europe

DOI: [10.5281/zenodo.17708274](https://doi.org/10.5281/zenodo.17708274)

Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

LES CAHIERS DE L'ACAREF

**Revue dirigée par L'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes
Francophones**

ECHEANCIERS DE PUBLICATION DU VOLUME

Lancement de l'appel : Fin Août 2025

Date limite de soumission d'articles : 10 Octobre 2025

Retour des textes corrigés : 25 Octobre 2025

Parution : Fin Novembre 2025

Le contenu de *ces articles* ou opinions d'expert *n'engagent* que
leurs *auteurs*



Toute reproduction interdite
sans l'autorisation de l'éditeur
Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

Conseil restreint de direction scientifique du Numéro

Christian Tremblay, OEP, Paris France

Marc Richeveaux, CEDIMES, France

Akimou Tchagnaou, Université de Zinder, Niger

Marcel Vahou, Université de Cocody, Côte d'Ivoire

Yelian Constant AGUESSY, Université Parakou, Bénin

Norbert AGOINON, Université Parakou, Bénin

Sous la direction de

Koffi Ganyo AGBEFLE

Equipe technique

Marquette et illustration : Eliya ATTIGNON

Mise en page : Kokou MISSODE

Comité scientifique international

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jésutin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diéché, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

SOMMAIRE T2

ACTIONS DES PLATEFORMES DE VBG EN CÔTE D'IVOIRE : CHANGEMENT DE MENTALITÉ OU MIMÉTISME SOCIAL ? _ Adjoua Pamela N'GUESSAN et Al ____ <i>Côte d'Ivoire</i>	12
QUAND LA GUERRE BIOLOGIQUE DEVIENT UNE MENACE INQUIÉTANTE DANS LA GÉOPOLITIQUE INTERNATIONALE _ Adon Lucas KOUASSI __ <i>Côte d'Ivoire</i>	31
ENCADREMENT DES MEMOIRES ET DES THESES DANS LES UNIVERSITES AFRICAINES : DIFFICULTES ET APPROCHES DE SOLUTIONS _ Akimou TCHAGNAOU et Al __ <i>Niger, Sénégal</i>	47
PRATIQUES TRADITIONNELLES ET MODERNITE : EXPLIQUER LA RESISTANCE DU DOZOYA DANS LE CONTEXTE SENOUFO _ Amadou KONE __ <i>Côte d'ivoire</i>	71
PLATON FACE AUX ENFANTS HANDICAPÉS : ENTRE EXCLUSION SACRIFICIELLE ET QUÊTE DE PERFECTION HUMAINE _ Bi Gooré Marcellin GALA __ <i>Côte d'Ivoire</i>	92
UNNAMING AS A PROTEST AGAINST INVISIBILITY IN RALPH ELLISON'S INVISIBLE MAN AND RICHARD WRIGHT'S NATIVE SON _ Koné Adama __ <i>Côte d'ivoire</i>	108
SENS ET ENJEUX DE L'ENGAGEMENT DANS L'ENTREPENARIAT SOCIAL. UNE ETUDE DE CAS DU BENEVOLAT AU SEIN DE L'ONG ACTION POUR	

VILLES DURABLES _ Marcelle-Josée TAGRO épouse NASSA — <i>Côte d'Ivoire</i>	124
LAXISME OU RESILIENCE INSTITUTIONNELLE ? SOCIOLOGIE DES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET SOCIALES DANS LA GOUVERNANCE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE (COTE D'IVOIRE) _ NIANZOU Kassikan Geoffroy Ulrich & AFFESSI Adon Simon — <i>Côte d'ivoire</i>	141
REPENSER LE BIEN-ÈTRE DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA SOCIÉTÉ À PAUNE DE L'ÉPISTÉMOLOGIE MÉDICALE DE GEORGES CANGUILHEM _ Pancrace AKA & Mabindou OUATTARA — <i>Côte d'Ivoire</i>	162
THE WHITE MAN'S CATHOLICISM VERSUS CHIPPEWA PRACTICES IN LOUISE ERDRICH'S <i>TRACKS</i> _ Patrice Acho, ADOUPO & Selay Marius, KOUASSI — <i>Côte d'ivoire</i>	176
SALINISATION ET ACIDIFICATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE SOUM DANS LE DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE : QUELS IMPACTS SOCIO-AGROPASTORaux ? _ Abibe SÈNE & Mamadou NDIONE — <i>Sénégal</i>	196
SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ : QUELS ENJEUX GÉOPOLITIQUES ET DIPLOMATIQUES _ Akpa Serge Hermann GNAGNE — <i>Côte d'ivoire</i>	219
LES FOIRES COMMERCIALES DANS LES SOCIÉTÉS LITTORALES OUEST-AFRICAINES AUX XV^E-XVI^E SIÈCLES _ Amon Guy Serge ATCHIE — <i>Côte d'ivoire</i>	236

ANALYSE DES ACTIVITES DE LIVRAISON DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN _ Konan Henri KOUADIO & Amenan Michelline KOUASSI-KOFFI __ <i>Côte d'Ivoire</i>	253
LES <i>SEGUTIBA</i> (NORD-TOGO) SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE (1920-1960) _ LONGA Banabia __ <i>Togo</i>	273
COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : PERCEPTIONS ET COMPRÉHENSION DES PROJETS VERTS MENÉS À BOUAKÉ _ Moussa COULIBALY __ <i>Côte d'Ivoire</i>	289
COMMUNICATION INTERNE ET RAPPORTS DE GENRE DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES IVOIRIENNES _ N'DA Yao Jean-Claude __ <i>Côte d'Ivoire</i>	308
ESQUISSE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU MANAGEMENT DES RISQUES CYBERNETIQUES ET INFORMATIQUES AU BENIN _ Samuel DJENGUE et Al __ <i>Bénin</i>	323

Les consignes aux contributeurs

Pour publier avec ***LES CAHIERS DE L'ACAREF***, il faut se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 12.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte :

Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e- mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne).
L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales. **Mots-clés** - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-

clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie -Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume – Garamond, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12 pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie ne sont pas numérotés mais sont précédés par deux interlignes. Les autres titres sont numérotés et les paragraphes sont séparés par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1. ; 2. – 2.1. – 2.1.1. etc.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont

mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10)

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

NB : Eviter autant que possible les tableaux trop longs

Présentation des références bibliographiques : Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur

suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.